

IMMIGRATION, ANTISEMITISME ET RACISME EN FRANCE **(19^{ème} et 20^{ème} siècles)** ***Discours publics, humiliations privées***

Gérard Noiriel
Editions Fayard, 2007

L'analyse historique a cet avantage d'extraire de l'actualité politique et sociale pour précisément leur donner racine et sens historique. C'est ce que réalise avec force détails Gérard Noiriel en analysant les discours sur l'immigration sur une longue durée (XIX^{ème} et XX^{ème} siècles), qui fait ressortir le caractère répétitif d'un certain nombre de poncifs, de catégorisations, de cadres de pensées relatifs à la représentation de l'étranger. La matrice discursive avec ses éléments de base reste identique quand bien même engendre-t-elle des récits divers. La représentation de l'étranger a accompagné tout au long des deux siècles derniers la formation d'un espace public qui, peu à peu, forge la distinction national/ étranger.

Quiconque voulait nourrir sa haine trouvait toujours en l'étranger la bonne pâture. Cet étranger pouvait être intérieur (l'ennemi intérieur) : le vagabond (ouvrier déclassé), le sauvage (paysan). Cependant, l'incrimination de cet ennemi ne change pas quand bien même sa figure pouvait prendre divers traits au gré des crises économiques et politiques : un paysan des provinces, un vagabond, un Allemand, un Italien, un Espagnol, un Juif, un Nord- Africain, un Algérien, un réfugié.

Jusqu'en 1870, la France était divisée entre les élites cultivées (notables des villes) et la population illettrée (migrants provinciaux). Les réformes démocratiques de la III^{ème} République ont provoqué une mutation et une restructuration de l'espace public (presse, régime parlementaire, universitaires). Est ainsi ouverte la conquête de lecteurs et d'électeurs, car les hommes politiques dépendaient de leurs électeurs et les journalistes de leurs lecteurs. Petit à petit se dessine l'articulation entre le thème migratoire et la question nationale qui aboutira à la dichotomie « nous »/ « eux ». Cette articulation commence dès la révolution de 1848 : « à bas les Savoyards ! A bas les étrangers ! », criaient les ouvriers sur les boulevards.

Dans les dernières années du XIX^{ème} siècle, la grande presse a réussi à susciter l'intérêt des classes populaires pour la politique en leur présentant l'actualité sous la forme de petits récits de faits divers, en mettant en scène des victimes et des agresseurs, entre nous (français) et eux (étrangers), flattant ainsi leur narcissisme identitaire. La question migratoire est alors prise dans le récit de faits divers. Les «faits-diversiers» étaient à l'honneur dans les journaux. En échetiers du malheur, ils allaient jusqu'à en inventer pour toucher leur public. La «fait-diversisation» de la politique dans la presse de masse a donc joué un rôle essentiel dans le triomphe d'un nouveau discours public sur l'étranger, présenté à la fois comme un espion, un anarchiste, un criminel, suspect de loyauté et usurpant le travail des nationaux.

Alors que sous le second empire les journaux vantaient les charmes de l'hospitalité française, un changement de ton radical se produit dans les décennies suivantes. L'étranger (italien, allemand) devient alors «l'ennemi de l'intérieur», l'espion à la solde de son pays d'origine.

L'étranger a remplacé l'ouvrier déraciné des faubourgs comme figure centrale incarnant le barbare, stéréotype qui s'impose à la fin du XIX^{ème} siècle à travers les discours sur l'immigration. L'apprentissage du mépris racial s'introduira jusque dans les manuels scolaires. La presse débridée dans son vocabulaire de la haine de l'étranger a construit des stéréotypes repris par les acteurs du champ politique. La première loi de 1889 établit une ligne de démarcation juridique entre les Français et les étrangers, instaurant ainsi le dogme de la «référence nationale».

Edouard Drumond, en publiant «la France juive» en 1886, marque le point de départ de l'antisémitisme en France. Il y met en équivalence étranger et Juif et introduit la question des origines dans le débat public. L'affaire Dreyfus vient restructurer davantage l'espace politique autour d'un axe gauche/ droite qui oppose désormais le pôle social-humanitaire au pôle national-sécuritaire.

Toute la période de la première guerre mondiale et jusqu'au milieu des années trente, est dominée par le pôle national-sécuritaire. La militarisation de l'économie (1914-1918) crée les conditions d'un appel à une immigration «choisie» (utile), prolongée après la guerre pour la reconstruction du pays. Cette politique marque la fin du libéralisme de l'époque antérieure. La technologie de la carte d'identité a permis d'institutionnaliser un système de discrimination. On assiste à une rupture en matière de gestion des mouvements migratoires. Les

experts des universités entrent en jeu au détriment des journalistes et des politiques. Une autre dichotomie s'instaure alors : les immigrés désirables/indésirables, le bon et le mauvais sauvage pour l'accès à la nationalité, l'assimilable et le non-assimilable, ce dernier menacerait de « modifier le patrimoine héréditaire de la patrie », de subvertir « les caractères de la race française ».

C'est au cours des années 20 que les fondements de la politique républicaine d'immigration ont été mis en place. Cette politique a été élaborée de bout en bout par des hommes politiques et des experts universitaires du centre gauche, intégrés dans les réseaux du parti radical et la ligue des droits de l'homme. Les souffrances extrêmes vécues par la population française pendant et après la première guerre mondiale ont provoqué une véritable fusion de la société française, prostrée dans une politique de recueillement et d'exaltation de l'intérêt national. C'est pourquoi, les grandes lignes de la politique de l'immigration ont été tracées au nom de l'intérêt supérieur de la nation, une manière de justifier l'inégalité dans une société fondée sur l'égalité. Grâce au système autoritaire de recrutement, de sélection et de placement des ouvriers étrangers et coloniaux, les autorités civiles et militaires ont pu orienter les flux de main-d'œuvre vers les secteurs les plus répulsifs (agriculture et industrie). Les étrangers ont fait les frais du consensus national qui s'est dégagé alors entre la gauche (assimilationnistes entre les deux guerres) et la droite sur la règle qui consiste à écarter les races « antagonistes » (Allemands, Italiens.), et « inférieures » (indigènes des colonies, .), d'opposer les « choisis » aux « indésirables ». La loi de 1927 qui desserre un peu le noeud sur la naturalisation, guidée par le souci de combler le vide démographique, apparaît comme une menace pour les professions libérales (avocats, médecins, petits commerçants) qui craignent la concurrence des réfugiés. La nationalité française devient une ainsi ressource, un argument mis en avant pour défendre leurs droits (la patrie est liée au travail). Renouveau aussi de la rhétorique de l'inversion (colonisateur colonisé, les individus qui devraient être en dessous de nous nous dominent et nous menacent, etc.).

La crise 1929 exacerbe ce climat de tensions. Les années trente voient le retour à l'antisémitisme et le renouveau de l'extrême droite, avec une réactivation de la bipolarisation du champ politique. La question des réfugiés oppose alors le bloc social-humanitaire au bloc national-sécuritaire. A partir de 1934, la presse française vire à la xénophobie qui suscite des débats sur le racisme, l'antisémitisme, et le nazisme.

Après la seconde guerre mondiale, l'immigration va bouleverser les fondements structurels de la population active tout entière. La reprise de l'activité économique a nécessité un nouvel appel aux immigrants. Pendant la période 1945-1954, les Algériens étaient réputés alors assimilables. Mais le déclenchement de la guerre d'Algérie fait de l'Algérien un ennemi intérieur, placé désormais au centre du récit criminel de la presse. Il cumule les stigmates de l'étranger et du colonisé. L'antiracisme s'identifie alors avec la dénonciation du colonialisme.

La gestion de l'immigration pendant la seconde période (1960-1974) est dominée par une nouvelle génération de technocrates qui prône le recrutement d'immigrants racialement et ethniquement proches des français. En mai 68, naît une vision positive du «travailleur immigré, promu principalement par la mouvance d'extrême gauche. Se crée alors une multitude d'associations de soutien aux immigrés. Mais les années 70 sont ensanglantées par plusieurs crimes racistes visant les jeunes issus de l'immigration.

Quand la gauche arrive au pouvoir en 1981, la droite se recompose sur le thème de l'immigration en recyclant les thèmes très anciens: Le Front National sort de l'ombre en 1983. La marche pour l'égalité et contre le racisme (1983) consacre le passage de témoin des immigrés à leurs enfants qui deviendront la cible principale du discours haineux.

Le brutal développement du marché de l'information a joué un rôle décisif dans l'émergence du «problème» de la 2ème génération. La nouvelle matrice discursive (racisme, antiracisme) s'adapte aux normes qui régissent l'industrie de la communication. Le clivage passe du national/étranger à l'ethnico-racial. Le vocabulaire de la race pour appréhender les questions sociales marque l'avènement de l'ethnisation du discours sur l'immigration.

Les événements internationaux (11 septembre 2001, guerres contre l'Irak, islamisme en Algérie.) donnent du grain à moudre aux xénophobes qui recyclent les stéréotypes d'antan avec d'autres arguments. Le bolchevik aux ordres de Moscou est remplacé par l'intégriste aux ordres des ayatollahs. La paranoïa de la déréliction de l'identité nationale refait surface. Un ministère est créé pour séparer le grain de l'ivraie. Retour en arrière !

Malgré le consensus entre la droite et la gauche depuis 20 ans sur la fermeture des frontières et l'intégration des immigrés réguliers, l'immigration reste toujours d'actualité. Le discours public sur l'immigration a toujours été, en réalité, un discours discriminatoire à l'égard des pauvres en général.

Que faire ? L'auteur préconise de s'attaquer au stéréotype, car l'antiracisme a ses limites en ce qu'ils privilégie la lutte contre les discriminations - qui est par ailleurs nécessaire- au détriment de la lutte contre les stéréotypes et les stigmates. Le stéréotype, précise-t-il, combine plusieurs traits, au moins le milieu social et l'origine. Il s'écroule si l'on en supprime un. Centrer donc l'action civique moins sur la discrimination que sur la stigmatisation, travailler sur la nomination, et s'interroger sur les rapports entre la construction des discours sur l'immigration et leur réception, passer de la mémoire à l'histoire, aider les stigmatisés à construire leur propre vérité.

Au terme de la lecture de ce livre, tout discours négatif sur l'immigration nous paraît imprégné de l'odeur de renfermé de ces années dont la France est peu fière.

Le creuset français a aussi son remugle. ■

Achour OUAMARA

(in Ecarts d'identité, n°111, 2007)